



COMITÉ FRANÇAIS DE SAMBO

Fédération Française de Lutte et disciplines associées

LE COMITÉ FRANÇAIS DE SAMBO CÉLÈBRE LA JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME

La journée du jeudi 8 mars 2018 célèbre la 108ème édition de la journée internationale des droits de la femme.

A cette occasion, le Comité Français de SAMBO mène une réflexion sur la place des femmes dans toutes les composantes du SAMBO Français.

Au 31/08/2017, le nombre de licences féminines était de 535. Cela représente 23,73 % des licences SAMBO du CFS.

Les femmes sont impliquées dans le fonctionnement du CFS : 3 sont membres du bureau fédéral, 5 sont membres du Conseil d'administration, 2 sont responsables de Commissions...

Nos arbitres féminines représentent 14 % du corps arbitral fédéral, et le corps des entraîneurs de SAMBO comprend 11 % de femmes.

Le Haut-Niveau se conjugue également au féminin.

En 2017, 6 médailles internationales ont été remportées par des Samboïstes françaises sur les compétitions de références.

Nous avons mis en place avec le concours de la Fédération Française de Lutte et disciplines associées, des campagnes d'adhésion auprès du public féminin (opération « partage ta licence »), nous proposons également une offre de pratique dédiée tel que le Sambo-défense et le Sambo-training.

L'effort doit se poursuivre ; à tous les niveaux, tant sportif qu'administratif, la féminisation du Comité Français de SAMBO est un enjeu majeur.

A toutes les femmes, je leur rends hommage, et les invite à rejoindre un club de SAMBO proche de chez elles.

Kris CANALES

Président du Comité Français de SAMBO

